

# Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

2020-03

Calais, le 05 janvier 2020

M PROBST Jean-Benoît (Président)  
24 quai du Danube 62100 CALAIS.

M. GOUVERNEUR J-Pierre (Secrétaire)  
155 rue Duguay-Trouin 62100 CALAIS

Monsieur le Président de la SNCF,

Par la présente et pour faire suite à notre courrier du 07 octobre 2019 à M. PEPY, nous voulons de nouveau vous alerter sur la situation insupportable que subissent les riverains de la voie Mère de Calais, extrémité de l'autoroute ferroviaire.

C'est à haut niveau que cette affaire doit trouver des solutions pour résoudre tous les soucis que le fret ferroviaire provoque. Actuellement, les intervenants nous prouvent que rien n'avance, qu'il n'y a pas les moyens humains pour faire avancer les choses. Nous pensons également qu'il n'y a pas de volonté pour résoudre les problèmes.

Personne ne s'occupe des perturbations importantes, telles que klaxon des trains, bruit, vibrations, tremblements (vétusté des voies et aiguillages), fissures, dévaluations des habitations ne trouvent pas de solutions. Nous croyons qu'avant de lancer des objectifs, il faut analyser toutes les situations, et y mettre tous les moyens pour résoudre les problèmes. Or ce n'est pas fait. Peut être faut-il motiver les responsables SNCF, chargés de ce dossier ? Peut être faut-il leur donner les moyens ! Y a-t-il assez de compétence ? Aucun des intervenants à assister au passage d'un train de ce type. Comment peuvent-ils analyser les situations ?

Pourquoi la SNCF avance si lentement ? Pourquoi y a-t-il des délais aussi longs ? Nous sommes persuadés qu'il y a des solutions, mais que les solutions sont freinées. Si la SNCF n'a pas les moyens humains pour la réalisation des travaux, pourquoi la SNCF n'y remédie pas ? Pourquoi ignorer les gênes occasionnées aux riverains Calaisiens ? Pourquoi n'y a-t-il pas de réponses à toutes ces gênes ? Pourquoi tient-on les riverains dans l'ignorance ?

Après la fin des réunions de concertation publique en mai 2018, il n'y a eu aucun avancement et nous sommes en janvier 2020. Il est nécessaire de mettre sur la table, les moyens financiers (s'ils sont insuffisants) et les moyens humains pour les travaux.

Nous sommes favorables au développement du fret ferroviaire de Calais Port 2015, mais pourquoi les actions d'avancement ne sont pas identiques dans tous les domaines. Le trafic se développe, seul, mais rien n'avance dans les domaines de résolution de nuisances.

Outre les travaux à réaliser, il faut absolument réétudier une nouvelle desserte à l'Est qui ne doit pas être impossible, même financièrement. Il faut savoir que la voie ferroviaire actuelle est vétuste.

Le dernier COPIL du 18/12/2019, joint à ce courrier, nous permet de dire que rien n'a avancé depuis 18 mois, et que tout devrait repartir en janvier 2020, mais ??? **Il est nécessaire qu'en haut lieu, des directives précises soient données aux responsables SNCF.**

Le trafic s'intensifie et passe principalement de nuit, ce qui accroît la gêne pour les riverains concernés. Nous vous demandons d'intervenir pour que tous les travaux annoncés commencent rapidement.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur, en notre haute considération.

Jean-Benoît PROBST  
Président



J-Pierre GOUVERNEUR  
Secrétaire

